

<http://clg-charles-de-gaulle-bu.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article77>



Le FSE, comment ça marche ?

- La vie au collège - Le Foyer Socio-Educatif - Le rôle du FSE -

Date de mise en ligne : jeudi 16 décembre 2010



Copyright © Site du collège Charles de Gaulle - 28410 Bû - Tous droits

réservés

Le Foyer socio-éducatif du collège est une association gérée par des professeurs, des élèves et des parents d'élèves. Une cotisation est demandée en début d'année (7 euros) pour aider à financer différentes actions : les clubs et ateliers, les sorties culturelles, les différents lots pour les concours organisés lors de l'année, les ballons du midi...